

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

NR21

Société en commandite par actions
au capital de 1 502 260 €
8, avenue Delcassé
75008 Paris

Exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2019

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

NR21

Exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société NR21,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NR21 relatifs à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société NR21 par votre assemblée générale du 25 septembre 2019.

Au 31 décembre 2019, Grant Thornton est dans la 1ère année de sa mission.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

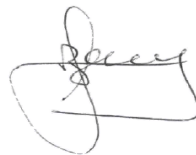
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 23 mars 2020

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



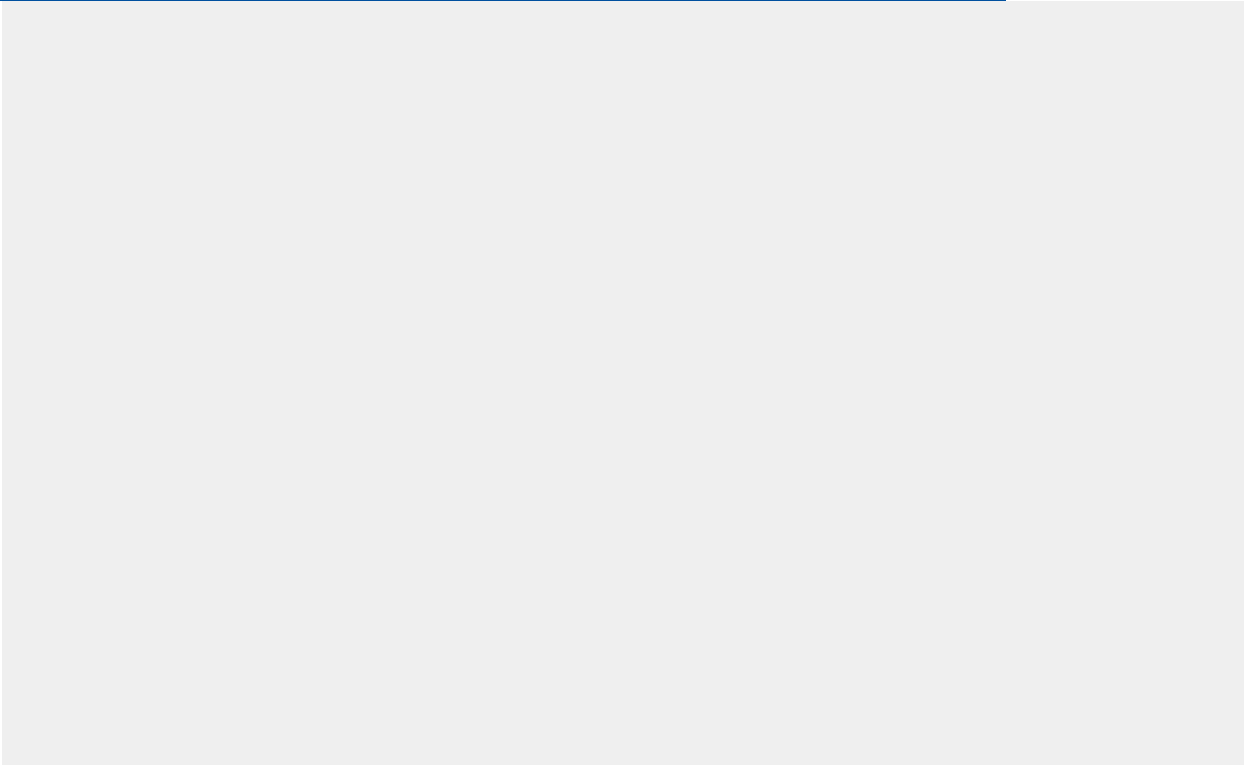

Laurent Bouby
Associé

NR21

8 Avenue DELCASSE

75008 PARIS

Comptes du 01/04/2019 au 31/12/2019



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Tableau des flux de trésorerie	7
Variation des capitaux propres	8
Résultat par action	9

Annexes

Règles et méthodes comptables	11
Notes de l'exercice	14
Immobilisations	16
Créances et dettes	17
Provisions et dépréciations	18
Composition du capital social	19

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	60 734		60 734	271 766
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	14 238		14 238	14 238
(dont actions propres : 14 238)				
Disponibilités	137 613		137 613	148 345
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				3 372
ACTIF CIRCULANT	212 585		212 585	437 721
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	212 585		212 585	437 721

Rubriques	31/12/2019	31/03/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 1 502 260)	1 502 260	2 682 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport		3 637 950
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	226 667	226 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		2 686 824
Report à nouveau	-1 686 667	-8 919 690
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-115 703	-272 099
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-73 443	42 260
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	243 126	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 813	395 372
Dettes fiscales et sociales	89	89
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 000	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	286 028	395 462
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	212 585	437 721

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/03/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			1	1
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			115 076	383 208
Impôts, taxes et versements assimilés			353	477
Salaires et traitements				
Charges sociales				-35 768
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			1	20
CHARGES D'EXPLOITATION			115 430	347 937
RESULTAT D'EXPLOITATION			-115 429	-347 935
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				459
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				459
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				66 038
Intérêts et charges assimilées			126	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			126	66 038
RESULTAT FINANCIER			-126	-65 579
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-115 555	-413 514

Rubriques	31/12/2019	31/03/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	10 311 094	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 311 095	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 311 243
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 311 243	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-148	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		-141 415
TOTAL DES PRODUITS	10 311 096	461
TOTAL DES CHARGES	10 426 799	272 560
BENEFICE OU PERTE	-115 703	-272 099

Tableau des flux de trésorerie

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	31/12/2019
Résultat net	-115 703
+ Amortissements et provisions	-10 311 094
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	0
+ Moins-values de cession, nettes d'impôt	10 311 094
= Marge brute d'autofinancement	-115 703
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	139 155
Stocks et en-cours	
Autres Créances	-214 404
Autres débiteurs	0
Fournisseurs	353 560
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	-254 858
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	
Acquisitions d'immobilisations	0
Corporelles et incorporelles	0
Financières	0
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	0
Corporelles et incorporelles	0
Financières	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	0
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	
Dividendes versés aux actionnaires	
Augmentations de capital en numéraire	
Variation des comptes courants	244 126
Remboursements d'emprunts	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	244 126
Variation de trésorerie (A + B + C)	-10 732
Trésorerie à l'ouverture (D)	162 583
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	151 851

Le tableau de flux n'était pas présent dans les états financiers antérieurs de la société.
Compte tenu de l'acquisition récente de la société NR 21, il n'est pas possible de produire les informations au titre de l'exercice 31 mars 2019.

	Nombre d'actions	Capital (en euros)	Primes (en euros)	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Totaux
Clôture au 31/03/2018	1 341 304	2 682 608	3 637 950	2 913 491	-9 194 606	274 916	314 358
Affectation du résultat 2017/2018					274 916	-274 916	0
Réduction de capital							0
Dividende							0
Résultat 31/03/2019						-272 099	-272 099
Clôture au 31/03/2019	1 341 304	2 682 608	3 637 950	2 913 491	-8 919 690	-272 099	42 260
Affectation du résultat 2018/2019					-272 099	272 099	0
Réduction de capital		-1 180 348			1 180 348		0
Apurement des pertes			-3 637 950	-2 686 824	6 324 774		0
Dividende							0
Résultat 31/12/2019						-115 703	-115 703
Clôture au 31/12/2019	1 341 304	1 502 260	0	226 667	-1 686 667	-115 703	-73 443

	Nombre moyen d'actions	Résultat de l'exercice	Résultat par action
Clôture au 31/03/2019	1 325 994	-272 099	-0,205
Clôture au 31/12/2019	1 325 994	-115 703	-0,087

Annexes

Code de Commerce articles L.123-13 à L.123-21 et R.123-195 à R.123-198, Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 homologué par arrêté du 28 décembre 2015 et règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 29 décembre 2016.

NR 21 est une Société en Commandite par Actions dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris, Compartiment C. Le siège social est situé 8, avenue Delcassé à Paris.

Cette annexe est établie en euros. Ces comptes annuels ont été établis pour la période allant du 01/04/2019 au 31/12/2019.

- Total bilan 212 585 euros
- Chiffres d'affaires 0 euros
- Résultat net comptable -115 703 euros

1.1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les actionnaires fondateurs, détenant 63,63 % du capital de la Société NR 21 ont cédé le 1er août 2019 l'intégralité de leurs participations à la Société ALTAREA.

Les actions de la Société NR 21 sont admises depuis le 18 avril 2019 aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Cela fait suite au transfert de cotation intervenu depuis le marché Euronext à Bruxelles.

La société NR 21 a procédé le 10 mai 2019 à la cession pour la somme d'un euro symbolique des titres de participations de la société LTJ Diffusion.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 septembre 2019 a décidé une réduction du capital réalisée par voie de minoration de la valeur nominale des actions de 2 euros à 1,12 euros. Le capital de la Société s'élève désormais à 1 502 260,48 euros, divisé en 1 341 304 actions de 1,12 euros de valeur nominale chacune. Lors de cette même assemblée les actionnaires ont approuvé la transformation de la Société, anciennement constituée sous forme de société anonyme, en une société en commandite par actions.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 septembre 2019 a décidé le changement de date de clôture, anciennement prévue pour le 31 mars 2020, au 31 décembre 2019 soit un exercice social de neuf mois.

Le 6 novembre 2019, Invest Securities a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions NR21 ouverte du 24 octobre au 6 novembre 2019 inclus, la société Altarea a acquis, au prix unitaire de 1,13 euros par action, 278 227 actions NR21 sur le marché.

À la clôture de l'offre, l'initiateur détient 1 131 723 actions NR21 représentant autant de droits de vote, soit 84,37% du capital et des droits de vote de cette société.

Il faut noter que les créances sur l'Etat au titre du crédit d'impôt recherche (CIR) comptabilisé à hauteur de 141 415 euros a été à ce jour intégralement encaissé par la Société.

1.2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France. Les comptes annuels sont établis suivant le plan comptable 2014 adopté par le Comité de réglementation comptable (CRC) dans son règlement 2014-03 le 5 juin 2014 et amendé par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 29 décembre 2016.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2019. Aucune modification de la présentation des comptes n'est intervenue.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect :

- Du principe de prudence,
- De la continuité d'exploitation,
- De la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- De l'indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les titres de participation sont susceptibles d'être dépréciés lorsque leur valeur comptable présente un écart négatif significatif par rapport à leur valeur d'utilité pour l'entreprise, cette dernière étant appréciée en fonction de critères multiples tels que l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de rentabilité, les perspectives de développement à long terme, la conjoncture. Il est tenu compte de la valeur de marché des actifs détenus par les filiales ou sous filiales.

CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont constituées de créances fiscales.

Les créances présentant un risque total ou partiel de non-recouvrement sont inscrites au compte clients douteux. Les dépréciations sont déterminées client par client sous déduction du dépôt de garantie, en prenant en compte notamment l'ancienneté de la créance, l'avancement des procédures engagées et les garanties obtenues.

ACTIONS PROPRES

La Société détient 15 310 de ses propres actions.

PROVISIONS

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de réglementation comptable relatif aux passifs, les provisions sont définies comme des passifs représentant une obligation probable ou certaine qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits exceptionnels auxquels sont soustraites les charges exceptionnelles. Il s'agit du résultat réalisé par une entreprise en raison d'événements exceptionnels et non récurrents.

Afin de ne pas déséquilibrer le résultat financier et le résultat exceptionnel, il a été décidé de comptabiliser la reprise de dépréciation des titres de participation LTJ Diffusion dans le résultat exceptionnel.

1.1. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN – PASSIF

1.1.1. Produits à recevoir

AUTRES CREANCES	31/12/2019	31/03/2019	Variation
Fournisseurs - Avoirs à recevoir		170	(170)
Total AUTRES CREANCES		170	(170)
Total PRODUITS A RECEVOIR		170	(170)

1.1.2. Charges à payer

DETTES FOURNISSEURS COMPTES RATTACHES	31/12/2019	31/03/2019	Variation
Factures non parvenues	29 760	14	29 746
Total DETTES FOURNISSEURS COMPTES RATTACHES	29 760	14	29 746
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
Etats - Charges à payer	89	89	
Total DETTES FISCALES ET SOCIALES	89	89	
Total CHARGES A PAYER	29 849	103	29 746

1.2. AUTRES INFORMATIONS

1.2.1. Transactions effectuées par la société avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées relèvent principalement de prêts, et accessoirement de prestations de services et de refacturations de la Société ALTAREA SCA.

La société NR 21 a une dette de 243 126 euros envers ALTAREA SCA régie par une convention signée en date du 11 Septembre 2019.

Les sommes mise à disposition porteront des intérêts dès le jour de leur mise à disposition selon le taux d'intérêts maximum fiscalement déductible en France.

1.2.2. Résultat par action

Le résultat net par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré de titres auto-détenus.

Pour le calcul du résultat net dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif de tous les instruments de capitaux propres émis par la Société.

Les actions potentielles sont traitées comme dilutives si la conversion éventuelle en actions ordinaires implique une réduction du résultat par action.

1.2.3. Endettement financier

L'endettement financier net de la Société au 31 décembre 2019 s'établit à 91 275 euros. Il représente la position créditrice ou débitrice d'une entreprise vis-à-vis de ses tiers hors cycle d'exploitation c'est-à-dire en ne prenant pas en considération les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales.

Endettement financier net = Dettes bancaires + C/C Associés – Disponibilités - VMP
--

en euros	31/03/2019	Flux de Trésorerie	Variation "non cash"	31/12/2019
Endettement obligataire et bancaire, hors découverts bancaires	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-162 583	10 732	0	-151 851
Découverts bancaires				
Trésorerie nette	-162 583	10 732	0	-151 851
Endettement obligataire et bancaire net	-162 583	10 732	0	-151 851
Prêts participatifs et avances Groupe et associés	0	243 126	0	243 126
Intérêts courus sur avances Groupe et associés				
Endettement financier net	-162 583	253 858	0	91 275

1.2.4. Situation fiscale

Au titre de l'exercice allant du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2019, la SCA NR 21 a un résultat fiscal déficitaire.

1.2.5. Identité de la société mère consolidant les comptes

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société ALTAREA SCA (RCS PARIS 335 480 877) dont le siège social se situe 8 avenue Delcassé 75008 Paris.

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus au siège de la Société.

1.2.6 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

1.2.7.. Engagement hors bilan

Néant.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	10 311 094		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 311 094		
TOTAL GENERAL	10 311 094		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		10 311 094		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		10 311 094		
TOTAL GENERAL		10 311 094		

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	60 338	60 338	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	396	396	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	60 734	60 734	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	243 126	243 126		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 813	41 813		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	89	89		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 000	1 000		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	286 028	286 028		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	243 126			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	10 311 094		10 311 094	
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	10 311 094		10 311 094	
TOTAL GENERAL	10 311 094		10 311 094	
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			10 311 094	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 341 304			1,12
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				